

# Avis d'appel public à la concurrence

## Désignation :

Commune de Rabastens  
3 Quai des Escoussieres  
81800 Rabastens

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.  
Statut : Etablissement public local à caractère administratif  
Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Profil d'acheteur :** <http://www.marches-securises.fr>  
L'avis concerne un marché.

## Objet du marché :

### Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de l'église Notre Dame du Bourg à Rabastens - 2ème phase de travaux

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non  
Forme du marché : Marché ordinaire.  
Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques  
Prestations intellectuelles – Mission de maîtrise d'oeuvre

## Lieu principal d'exécution :

Commune de Rabastens  
Code NUTS : FRJ27

## CPV global à la consultation

**CPV principal :** 71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

## Dévolution en marché unique.

La mission est constituée des éléments suivants :

- Etudes de diagnostic (DIA) ;
- (Avant-projet sommaire (APS) ;
- Avant-projet définitif (APD) ;
- Etudes de projet (PRO) ;
- Dépôt de l'AT autorisation de travaux qui devra être valide obligatoirement par les services de la DRAC et de l'ABF (AT)
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Visa des études d'exécution établies par les entreprises (VISA) ;
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

## Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

**Retenue de garantie :** Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

**Avance :** L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

**Conditions relatives à l'accord-cadre :**

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communal. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

**Prestations réservées :**

Acronymes :

LRMH : Laboratoire de recherche des monuments historiques

CRMH : Conservation régionale des monuments historiques

Cette étude et la mission de maîtrise d'œuvre devront être confiées à une équipe pluridisciplinaire qui inclura le mandataire qui devra être soit ACMH, soit un architecte ressortissant d'un État membre de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen, établis dans l'un de ces États et présentant les conditions requises pour être inscrits à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 ainsi que celles pour se présenter aux épreuves du concours institué par le 2° du I de l'article 2 du décret n°2007-1405 du 28 septembre 2007.

L'architecte mandataire devra, outre être inscrit à l'ordre des architectes, être titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecture et patrimoine » ou de tout autre diplôme européen de niveau équivalent et pouvoir justifier d'une activité professionnelle régulière de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix années qui précèdent l'ouverture de la consultation, soit comme salarié d'une agence ou d'un organisme privé ou public, soit à titre libéral.

Les références de chantier produites seront en rapport avec l'opération.

L'article R.621-29 du code du patrimoine permettra à la DRAC (CRMH) de vérifier préalablement à la passation du contrat de maîtrise d'œuvre, que les justifications produites sont de nature à permettre de conduire l'opération dans des conditions conformes à la bonne conservation de l'immeuble en cause.

Les restaurateurs en peinture murale seront qualifiés (master 2 en conservation-restauration) et justifiant de références adaptées, indispensables pour répondre au programme et à l'expertise attendue. Une attention particulière sera portée à des qualifications en conservation préventive et/ou références/expériences équivalentes.

Le LRMH sera étroitement associé, au vu de son rapport réalisé lors de l'étude. Il sera saisi en amont par la CRMH afin de pouvoir être présent dès le démarrage de la mission.

**Procédure :** Appel d'offres ouvert

## Visite sur site

Visite sur site **obligatoire**

**Les dates de visites possibles sont les suivantes :**

Jeudi 11/05/2023 à 09h00

Mardi 16/05/2023 à 14h00

Mardi 23/05/2023 à 14h00

**Mardi 27/06/2023 à 14h00**

**Mercredi 05/07/2023 à 14h00**

**Lundi 11/09/2023 à 09h00**

**Mercredi 27/09/2023 à 14h00**

**RDV sur le parvis de l'église Notre Dame du Bourg**

Détails sur la visite : Alexandre ROCHE

Prise de RDV par mail uniquement à [dgst.mairie@rabastens.fr](mailto:dgst.mairie@rabastens.fr)

## Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- 1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**
- 2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.**
  - 2.1. Sous-critère Capacité et expertise du groupement pondéré à 25 sur 60 points.**
  - 2.2. Sous-critère Méthodologie pondéré à 20 sur 60 points.**
  - 2.3. Sous-critère Opérations similaires (5 références maximum) pondéré à 10 sur 60 points.**
  - 2.4. Sous-critère Cohérence des délais proposés pondéré à 5 sur 60 points.**

## Renseignements d'ordre administratif :

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 19/04/2023

*Date limite de réception des offres* : **04/01/2024 à 12:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

## Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

## Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -  
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr)